

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de : Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

Date de révision 10-févr.-2022 Date de 10-févr.-2022 Numéro de révision 2

révision précédente

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit Liquichek Hematology-16 Control

760, 761, 762, 763, 760X Numéro (s) de catalogue

Substance pure/mélange Mélange

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Diagnostic in vitro

Aucune information disponible Utilisations déconseillées

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

USA

Siège social **Fabricant**

Bio-Rad Laboratories Inc. 1000 Alfred Nobel Drive 9500 Jeronimo Road Hercules, CA 94547 Irvine, California 92618

USA

Entité légale / adresse de contact Bio-Rad Laboratories Inc.

Bio-Rad

3 bld Raymond Poincaré 92430 Marnes-la-Coquette

France

Bio-Rad Laboratories N.V

Winninglaan 3 BE-9140 Temse Belgique

Bio-Rad Laboratories AG

Pra Rond 23 1785 Cressier FR

Suisse

Pour plus d'informations, contacter

00 800 00 246723 Service technique

> qcfragen@bio-rad.com cts.benelux@bio-rad.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence 24 heures

sur 24

CHEMTREC France: 33-975181407 CHEMTREC Belgique: 32-28083237

CHEMTREC Suisse: 41-435082011

Tox Info Sussie: 145

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Rèalement (CE) n° 1272/2008

Ce mélange est classé comme non dangereux conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

2.2. Éléments d'étiquetage

EGHS / FR Page 1/13

Date de révision 10-févr.-2022

Ce mélange est classé comme non dangereux conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP] **Mentions de danger**

Ce mélange est classé comme non dangereux conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP] EUH208 - Contient Gentamicin, sulfate (salt), 5-Chloro-2-méthyl-3(2H)-isothiazolone, en mélange avec 2-méthyl-3(2H)-isothiazolone Peut produire une réaction allergique.

2.3. Autres dangers

Contient du matériel d'origine animale. Nocif pour les organismes aquatiques. Contient du matériel d'origine humaine et / ou des composants potentiellement infectieux

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

Sans objet

3.2 Mélanges

Nom chimique	% massique	Numéro d'enregistrement REACH	N° CE	Classification selon le règlement (CE) nº 1272/2008 [CLP]	Limite de concentration spécifique (LCS)	Facteur M	Facteur M (long terme)
Éthanol 64-17-5	2.5 - 5	Aucune donnée disponible	200-578-6	Flam. Liq. 2 (H225)	ı	ı	-
Méthanol 67-56-1	0.1 - 0.299	Aucune donnée disponible	200-659-6	Acute Tox. 3 (H301) Acute Tox. 3 (H311) Acute Tox. 3 (H331) STOT SE 1 (H370) Flam. Liq. 2 (H225)	STOT SE 1 :: C>=1%		-
Secret industriel	0.01 - 0.099	Aucune donnée disponible	.?	Resp. Sens. 1 (H334) Skin Sens. 1 (H317)	Skin Sens. 1 :: C>=0.1% Resp. Sens. 1 :: C>=0.1%	•	-
5-Chloro-2-méthyl-3 (2H)-isothiazolone, en mélange avec 2-méthyl-3(2H)-isoth iazolone 55965-84-9		Aucune donnée disponible	-	Acute Tox. 3 (H301) Acute Tox. 3 (H311) Acute Tox. 3 (H331) Skin Corr. 1B (H314) Eye Dam. 1 (H318) Skin Sens. 1A (H317) (EUH071) Aquatic Acute 1 (H400) Aquatic Chronic 1 (H410)	Eye Irrit. 2 :: 0.06%<=C<0.6 % Skin Corr. 1C :: C>=0.6% Skin Irrit. 2 :: 0.06%<=C<0.6 % Skin Sens. 1A :: C>=0.0015% Eye Dam. 1 :: C>=0.6%		100

Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16

Estimation de la toxicité aiguë

Aucune information disponible

Ce produit ne contient aucune substance répertoriée dans la liste candidate des substances très préoccupantes à une concentration >=0,1 % (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », article 59)

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

EGHS / FR Page 2/13

Inhalation Transporter la victime à l'air frais.

Contact oculaire Contient du matériel d'origine humaine et / ou des composants potentiellement infectieux.

Contact avec la peau Laver au savon et à l'eau.

Ingestion Consulter un médecin. Contient du matériel d'origine humaine et / ou des composants

potentiellement infectieux.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes Aucune information disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin Contient du matériel d'origine humaine et / ou des composants potentiellement infectieux.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Prendre des mesures d'extinction adaptées aux conditions locales et à l'environnement

avoisinant.

Incendie majeur PRUDENCE : l'utilisation d'un jet d'eau dans la lutte contre l'incendie peut s'avérer

inefficace.

Moyens d'extinction inappropriés Ne pas disperser le produit déversé avec un jet d'eau haute pression.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques dus au produit Aucune information disponible. chimique

5.3. Conseils aux pompiers

Équipements de protection spéciaux et précautions pour les pompiers Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et un équipement complet

de lutte contre l'incendie. Utiliser un équipement de protection individuelle.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Mettre en place une ventilation adaptée.

Pour les secouristes Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de

l'environnement

Voir la Section 12 pour plus d'informations sur les effets écologiques.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Ne pas laisser pénétrer les égouts, le sol ou les étendues d'eau.

Méthodes de nettoyage Nettoyer soigneusement la surface contaminée. Utilisation:. Désinfectant.

EGHS / FR Page 3/13

Date de révision 10-févr.-2022

Prévention des dangers

secondaires

Nettoyer les objets et les zones contaminés en respectant à la lettre les réglementations environnementales.

environnementales

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres rubriques

Voir la section 8 pour plus d'informations. Voir la section 13 pour plus d'informations.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils relatifs à la manipulation

Mettre en place une ventilation adaptée.

sans danger

Remarques générales en matière

d'hygiène

Suivre les précautions universelles et standard pour la manipulation de matières

potentiellement infectieuses.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de conservation Conserver conformément aux instructions du produit et de l'étiquette.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Mesures de gestion des risques

Les informations exigées sont incluses dans la présente Fiche de données de sécurité.

(RMM)

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

Nom chimique	Union européenne	Autriche	Belgique	Bulgarie	Croatie
Éthanol	-	TWA: 1000 ppm	-	TWA: 1000 mg/m ³	TWA: 1000 ppm
64-17-5		TWA: 1900 mg/m ³			TWA: 1900 mg/m ³
		STEL 2000 ppm			
		STEL 3800 mg/m ³			
Méthanol	TWA: 200 ppm	TWA: 200 ppm	-	TWA: 200 ppm	TWA: 200 ppm
67-56-1	TWA: 260 mg/m ³	TWA: 260 mg/m ³		TWA: 260.0 mg/m ³	TWA: 260 mg/m ³
	*	STEL 800 ppm		K*	K*
		STEL 1040 mg/m ³			
		H*			
5-Chloro-2-méthyl-3(2H)-i		TWA: 0.05 mg/m ³	-	-	-
sothiazolone, en mélange					
avec					
2-méthyl-3(2H)-isothiazol					
one					
55965-84-9					
Nom chimique	Chypre	République tchèque		Estonie	Finlande
Éthanol	-	-	TWA: 1000 ppm	TWA: 500 ppm	TWA: 1000 ppm
64-17-5			TWA: 1900 mg/m ³	TWA: 1000 mg/m ³	TWA: 1900 mg/m ³
				STEL: 1000 ppm	STEL: 1300 ppm
				STEL: 1900 mg/m ³	STEL: 2500 mg/m ³
Méthanol	-	-	TWA: 200 ppm	TWA: 200 ppm	TWA: 200 ppm
67-56-1			TWA: 260 mg/m ³	TWA: 250 mg/m ³	TWA: 270 mg/m ³
			H*	STEL: 250 ppm	STEL: 250 ppm
				STEL: 350 mg/m ³	STEL: 330 mg/m ³
				A*	iho*

EGHS / FR Page 4/13

Nom chimique	France	Allemagne	Allemagne MAK	G	rèce	Hongrie
Éthanol 64-17-5	TWA: 1000 ppm TWA: 1900 mg/m ³ STEL: 5000 ppm STEL: 9500 mg/m ³	TWA: 200 ppm TWA: 380 mg/m ³	TWA: 200 ppm TWA: 380 mg/m³ Ceiling / Peak: 800 ppm Ceiling / Peak: 1520		-	TWA: 1900 mg/m ³ STEL: 7600 mg/m ³
Méthanol 67-56-1	TWA: 200 ppm TWA: 260 mg/m³ STEL: 1000 ppm STEL: 1300 mg/m³	TWA: 200 ppm TWA: 270 mg/m ³ H*	mg/m³ TWA: 100 ppm TWA: 130 mg/m³ Ceiling / Peak: 200 ppm Ceiling / Peak: 260 mg/m³ Skin		-	TWA: 260 mg/m³ b*
Nom chimique	Irlande	Italie	Italie REL	Let	tonie	Lituanie
Éthanol 64-17-5	STEL: 1000 ppm	-	-		000 mg/m ³	-
Méthanol 67-56-1	TWA: 200 ppm TWA: 260 mg/m³ STEL: 600 ppm STEL: 780 mg/m³ Sk*	TWA: 200 ppm TWA: 260 mg/m³ pelle*	-		200 ppm 60 mg/m ³ *	-
Nom chimique	Luxembourg	Malte	Pays-Bas	Noi	rvège	Pologne
Éthanol 64-17-5	-	-	TWA: 260 mg/m ³ STEL: 1900 mg/m ³ H*	TWA: 9 STEL: STEL	500 ppm 50 mg/m ³ 625 ppm : 1187.5 g/m ³	TWA: 1900 mg/m ³
Méthanol 67-56-1	-	-	TWA: 133 mg/m ³ H*	TWA: TWA: 1 STEL: STEL: 16	100 ppm 30 mg/m ³ 125 ppm 62.5 mg/m ³ H*	STEL: 300 mg/m ³ TWA: 100 mg/m ³
Nom chimique	Portugal	Roumanie	Slovaquie	Slo	vénie	Espagne
Éthanol 64-17-5	TWA: 1000 ppm	TWA: 1000 ppm TWA: 1900 mg/m³ STEL: 5000 ppm STEL: 9500 mg/m³	TWA: 500 ppm TWA: 960 mg/m ³	TWA: STEL: S	60 mg/m ³ 500 ppm STEL ppm TEL mg/m ³	STEL: 1000 ppm STEL: 1910 mg/m ³
Méthanol 67-56-1	TWA: 200 ppm TWA: 260 mg/m³ STEL: 250 ppm P*	TWA: 200 ppm TWA: 260 mg/m ³ P*	TWA: 200 ppm TWA: 260 mg/m ³ K*	TWA: 2 STEL: S STEL: S	200 ppm 60 mg/m³ STEL ppm TEL mg/m³ K*	TWA: 200 ppm TWA: 266 mg/m³ vía dérmica*
Nom chimique	S	luède	Suisse			oyaume-Uni
Éthanol 64-17-5		-	TWA: 500 ppm TWA: 960 mg/m STEL: 1000 ppr STEL: 1920 mg/i	า ³ ท	TW <i>A</i> STE	A: 1000 ppm x: 1920 mg/m³ EL: 3000 ppm .: 5760 mg/m³
Méthanol 67-56-1		-	TWA: 200 ppm TWA: 260 mg/m STEL: 800 ppm STEL: 1040 mg/n H*	เ 1 ³ 1	TW TW/ ST	/A: 200 ppm A: 266 mg/m³ EL: 250 ppm L: 333 mg/m³ Sk*

Valeurs limites biologiques d'exposition professionnelle

Nom chimique	Danemark	Finlande	France	Allemagne	Allemagne
Méthanol	=	-	15 mg/L - urine	30 mg/L - urine	30 mg/L
67-56-1			(Methanol) - end of	(Methanol) - end of	
			shift	shift	
				30 mg/L - urine	
				(Methanol) - for	

EGHS / FR Page 5/13

			long-term exposures: at end of the shift several shift	the after
Nom chimique	Hongrie	Irlande	Italie	Italie REL
Méthanol 67-56-1	-	15 mg/L - urine (Methanol) - end of shift	-	-
Nom chimique	Slovénie	Espagne	Suisse	Royaume-Uni
Méthanol 67-56-1	-	15	30	-

Niveau dérivé sans effet (DNEL) **Concentration prévisible sans effet** Aucune information disponible.

Aucune information disponible.

(PNEC)

8.2. Contrôles de l'exposition

Équipement de protection

individuelle

Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux ou des lunettes étanches. Protection des yeux/du visage

Protection des mains Porter des gants appropriés.

Porter un vêtement de protection approprié. Protection de la peau et du corps

Protection respiratoire Aucun équipement de protection n'est nécessaire dans les conditions normales d'utilisation.

En cas de dépassement des limites d'exposition ou en cas d'irritation, une ventilation et une

évacuation peuvent être nécessaires.

Remarques générales en matière

d'hygiène

Suivre les précautions universelles et standard pour la manipulation de matières

potentiellement infectieuses.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique Liquide Aspect Opaque Couleur rouge foncé Odeur Inodore.

Seuil olfactif Aucune information disponible

Propriété Remarques • Méthode Valeurs

Point de fusion / point de

Point / intervalle d'ébullition

Limites supérieures

congélation

Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e)

Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e)

Inflammabilité (solide, gaz) Limites d'inflammabilité dans l'air

Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e) Aucun(e) connu(e)

d'inflammabilité ou d'explosivité

Aucune donnée disponible

Limites inférieures

Aucune donnée disponible

d'inflammabilité ou d'explosivité

Point d'éclair

Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e) Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e)

Température d'auto-inflammabilité Température de décomposition

Aucun(e) connu(e)

pН 7.15-7.25

EGHS / FR Page 6/13

Liquichek Hematology-16 Control

Date de révision 10-févr.-2022

pH (en solution aqueuse)

Aucune donnée disponible

Aucune information disponible

Viscosité cinématiqueAucune donnée disponibleAucun(e) connu(e)Viscosité dynamiqueAucune donnée disponibleAucun(e) connu(e)

Viscosité dynamique Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e) Water solubility Miscible à l'eau

Solubilité(s)Aucune donnée disponibleAucun(e) connu(e)Coefficient de partageAucune donnée disponibleAucun(e) connu(e)Pression de vapeurAucune donnée disponibleAucun(e) connu(e)Densité relativeAucune donnée disponibleAucun(e) connu(e)

Masse volumique apparente

Densité de liquide

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible

Densité de vapeur Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e)

Caractéristiques des particules
Granulométrie
Aucune information disponible

Granulométrie Aucune information disponible Distribution granulométrique Aucune information disponible

9.2. Autres informations

9.2.1. Informations concernant les classes de danger physique

Sans objet

9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité

Aucune information disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité Aucune information disponible.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité Stable dans les conditions normales.

Données d'explosion

Sensibilité aux impacts Aucun(e).

mécaniques

Sensibilité aux décharges Aucun(e).

électrostatiques

10.4. Conditions à éviter

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

dangereuses

Conditions à éviter Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition Aucun(e) co

dangereux

Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Informations sur les voies d'exposition probables

EGHS / FR Page 7/13

Date de révision 10-févr.-2022

Informations sur le produit

Inhalation Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.

Contact oculaire Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.

Contact avec la peau Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.

Ingestion Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes Aucune information disponible.

Toxicité aiguë

Mesures numériques de toxicité

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du SGH

ETAmél (voie orale) 56,917.10 mg/kg **ETAmél** 333.70 mg/l

(inhalation-poussières/brouillard

Informations sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	CL50 par inhalation
Éthanol	= 7060 mg/kg (Rat)	-	= 124.7 mg/L (Rat) 4 h
Méthanol	= 6200 mg/kg (Rat)	= 15840 mg/kg (Rabbit) = 15800 mg/kg (Rabbit)	= 22500 ppm (Rat) 8 h = 64000 ppm (Rat) 4 h
Secret industriel	> 5 g/kg (Rat)	-	-
5-Chloro-2-méthyl-3(2H)-isothia zolone, en mélange avec 2-méthyl-3(2H)-isothiazolone	= 53 mg/kg (Rat)	-	-

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion/irritation cutanée Aucune information disponible.

Lésions oculaires graves/irritation Aucune information disponible.

oculaire

Sensibilisation respiratoire ou Aucune information disponible.

Mutagénicité sur les cellules

cutanée

aerminales

Aucune information disponible.

Cancérogénicité Aucune information disponible.

Toxicité pour la reproduction Aucune information disponible.

STOT - exposition unique Aucune information disponible.

EGHS / FR Page 8/13

STOT - exposition répétéeAucune information disponible.

Danger par aspiration Aucune information disponible.

11.2. Informations sur d'autres dangers

11.2.1. Propriétés perturbatrices endocriniennes

Propriétés perturbatrices endocriniennes

Aucune information disponible.

11.2.2. Autres informations

Autres effets néfastes Aucune information disponible.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Écotoxicité Nocif pour les organismes aquatiques.

Toxicité pour le milieu aquatique inconnue

Contient 0 % de composants dont la toxicité pour le milieu aquatique est inconnue.

Nom chimique Algues/végétaux Poisson Toxicité pour les Crustacés aquatiques micro-organismes Éthanol LC50: 12.0 - 16.0mL/L LC50: 9268 - 14221mg/L (96h, Oncorhynchus (48h, Daphnia magna) EC50: =10800mg/L (24h mykiss) LC50: 13400 -Daphnia magna) 15100mg/L (96h, EC50: =2mg/L (48h, Pimephales promelas) Daphnia magna) LC50: >100mg/L (96h, Pimephales promelas) Méthanol LC50: 13500 -17600mg/L (96h, Lepomis macrochirus) LC50: 18 - 20mL/L (96h, Oncorhynchus mykiss) LC50: 19500 -20700mg/L (96h, Oncorhynchus mykiss) LC50: =28200mg/L (96h, Pimephales promelas) LC50: >100mg/L (96h,

Pimephales promelas)

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Aucune information disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation

Informations sur les composants

informations suries composants					
Nom chimique	Coefficient de partage				
Éthanol	-0.32				
Méthanol	-0.77				

12.4. Mobilité dans le sol

EGHS / FR Page 9/13

Mobilité dans le sol Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Évaluation PBT et vPvB

Nom chimique	Évaluation PBT et vPvB
Éthanol	La substance n'est pas PBT/vPvB L'évaluation PBT ne
	s'applique pas
Méthanol	La substance n'est pas PBT/vPvB L'évaluation PBT ne
	s'applique pas Des informations supplémentaires
	pertinentes sont nécessaires à l'évaluation PBT
5-Chloro-2-méthyl-3(2H)-isothiazolone, en mélange avec	La substance n'est pas PBT/vPvB
2-méthyl-3(2H)-isothiazolone	· ·

12.6. Propriétés perturbatrices endocriniennes

Propriétés perturbatrices

endocriniennes

Aucune information disponible.

12.7. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits

inutilisés

Éliminer conformément aux réglementations locales. Éliminer les déchets conformément

aux réglementations environnementales.

Emballages contaminés Ne pas réutiliser les récipients vides.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

IATA

14.1 Numéro UN ou numéro

Non réglementé

d'identification

14.2 Désignation officielle de

Non réglementé

transport de l'ONU

14.3 Classe(s) de danger pour le

Non réglementé

transport

14.4 Groupe d'emballage Non réglementé

14.5 Dangers pour l'environnement Sans objet

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Dispositions spéciales Aucun(e)

IMDG

14.1 Numéro UN ou numéro

Non réglementé

d'identification

14.2 Désignation officielle de

Non réglementé

transport de l'ONU

14.3 Classe(s) de danger pour le

Non réglementé

transport

14.4 Groupe d'emballage

Non réglementé

14.5 Dangers pour l'environnement Sans objet

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Dispositions spéciales Aucun(e)

14.7 Transport maritime en vrac Aucune information disponible

EGHS / FR Page 10/13

selon les instruments de l'OMI

RID

14.1 Numéro ONU Non réglementé14.2 Désignation officielle de Non réglementé

transport de l'ONU

14.3 Classe(s) de danger pour le Non réglementé

transport

14.4 Groupe d'emballage Non réglementé14.5 Dangers pour l'environnement Sans objet

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Dispositions spéciales Aucun(e)

ADR

14.1 Numéro UN ou numéro Non réglementé

d'identification

14.2 Désignation officielle de Non réglementé

transport de l'ONU

14.3 Classe(s) de danger pour le Non réglementé

transport

14.4 Groupe d'emballage Non réglementé14.5 Dangers pour l'environnement Sans objet

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Dispositions spéciales Aucun(e)

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations nationales

France

Maladies professionnelles (R-463-3, France)

Nom chimique	Numéro RG, France	Titre
Éthanol	RG 84	-
64-17-5		
Méthanol	RG 84	-
67-56-1		

Allemagne

Classe de danger pour le milieu légèrement dangereux pour les organismes aquatiques (WGK 1) aquatique (WGK)

Pays-Bas

Nom chimique	Pays-Bas - Liste des Cancérogènes	Pays-Bas - Liste des Mutagènes	Pays-Bas - Liste des Substances Toxiques pour la Reproduction
Éthanol	-	-	Fertility (Category 1A);
			Development (Category 1A);
			Can be harmful via
			breastfeeding

Union européenne

Se reporter à la directive 98/24/CE du 7 avril 1998 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail.

Autorisations et/ou restrictions d'utilisation :

Ce produit contient une ou plusieurs substances soumises à restrictions (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XVII)

EGHS / FR Page 11/13

Nom chimique	Substances soumises à restrictions selon REACH, Annexe XVII	Substances soumises à autorisation selon REACH, Annexe XIV
Méthanol - 67-56-1	69.	-

Polluants organiques persistants

Sans objet

Substances dangereuses citées par la directive Seveso (2012/18/UE)

Nom chimique	Exigences du seuil minimal (tonnes)	Exigences du seuil maximales (tonnes)
Méthanol - 67-56-1	500	5000

Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone Sans objet

Inventaires internationaux

Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Rapport sur la sécurité chimique Aucune information disponible

RUBRIQUE 16: Autres informations

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

Texte intégral des mentions H citées dans la section 3

EUH071 - Corrosif pour les voies respiratoires

H225 - Liquide et vapeurs très inflammables

H301 - Toxique en cas d'ingestion

H311 - Toxique par contact cutané

H314 - Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée

H318 - Provoque de graves lésions des yeux

H331 - Toxique par inhalation

H334 - Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation

H370 - Risque avéré d'effets graves pour les organes

H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques

H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Légende

SVHC: Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation:

Légende Rubrique 8 : CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

TWA (moyenne pondérée en temps) STEL STEL (Limite d'exposition à court terme)

Plafond Valeur limite maximale * Désignation « Peau »

Méthode de classification	
Classification selon le règlement (CE) nº 1272/2008 [CLP]	Méthode utilisée
Toxicité aiguë par voie orale	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par voie cutanée	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation - gaz	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation - vapeurs	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation - poussières/brouillard	Méthode de calcul
Corrosion/irritation cutanée	Méthode de calcul
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Méthode de calcul

EGHS / FR Page 12 / 13

Sensibilisation respiratoire	Méthode de calcul
Sensibilisation cutanée	Méthode de calcul
Mutagénicité	Méthode de calcul
Cancérogénicité	Méthode de calcul
Toxicité pour la reproduction	Méthode de calcul
STOT - exposition unique	Méthode de calcul
STOT - exposition répétée	Méthode de calcul
Toxicité aquatique aiguë	Méthode de calcul
Toxicité aquatique chronique	Méthode de calcul
Danger par aspiration	Méthode de calcul
Ozone	Méthode de calcul

Principales références de la littérature et sources de données utilisées pour compiler la FDS

Agence pour le Registre des Substances Toxiques et Maladies (ATSDR)

Base de données ChemView de l'EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)

Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA)

European Chemicals Agency (ECHA) Committee for Risk Assessment (ECHA_RAC)

European Chemicals Agency (ECHA) (ECHA_API)

EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)

Niveaux de référence d'exposition aiguë (AEGL)

FIFRA (Loi fédérale sur les insecticides, les fongicides et les rodenticides des États-Unis) de l'EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)

EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis), substances HPV

Revue de recherche alimentaire (Food Research Journal)

Base de données sur les substances dangereuses

nternational Uniform Chemical Information Database (IUCLID)

Institut national de technologie et d'évaluation (NITE)

Schéma National Australien de Notification et d'Evaluation des Produits Chimiques Industriels (NICNAS)

NIOSH (Institut d'hygiène et de sécurité professionnelles des États-Unis)

National Library of Medicine, ChemID Plus (NLM CIP)

National Library of Medicine's PubMed database (NLM PUBMED)

NTP (Programme national de toxicologie, États-Unis)

CCID (Base de données de classification et d'information sur les substances chimiques de Nouvelle-Zélande)

Organisation de coopération et de développement économiques, publications sur l'environnement, la santé et la sécurité

Organisation de coopération et de développement économiques, programme d'évaluation des substances HPV

Organisation de coopération et de développement économiques, ensemble des données d'évaluation

Organisation mondiale de la santé

Remarque sur la révision Examen des informations existantes et mises à jour mineures

Date de révision 10-févr.-2022

La présente fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du règlement (CE) N° 1907/2006 Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

Fin de la Fiche de données de sécurité

EGHS / FR Page 13/13